

RAPPORT D'ÉVÉNEMENT

MATINÉE DE L'INNOVATION CLIMATIQUE DU SECTEUR PRIVÉ

Organisée par
African Loop Consulting,
en partenariat avec le
**Ministère de l'Environnement
et de la Transition Ecologique
du Sénégal (METE)**
et **African Climate Foundation**



MATINÉES DE
L'INNOVATION
CLIMATIQUE



**African Loop
Consulting**



**AFRICAN
CLIMATE
FOUNDATION**

SOMMAIRE

1. Contexte de l'évènement

2. Edito des partenaires

- a. **Taman Mhoumadi, African Loop Consulting**
- b. **Madeleine Diouf Sarr, Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique**
- c. **Lamine Cissé, African Climate Foundation**

3. Temps forts de la Matinée

- a. **Masterclass sur les stratégies climatiques nationales**
 - b. **Masterclass sur les stratégies d'innovation climatique**
 - c. **Conversation sur les enjeux et solutions de financement de projets verts au Sénégal**
 - d. **Conversation sur l'activation des leviers de l'industrialisation verte par le secteur privé et public : opportunités et limites**
 - e. **Projection de court-métrages**
- ## **4. Interview spéciale avec Madame Jouldée Soumare du Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération**
- ## **5. Conclusion**
- ## **6. Crédits & Remerciements**



**African Loop
Consulting**



**AFRICAN
CLIMATE
FOUNDATION**



1. CONTEXTE DE L'ÉVÉNEMENT

Economie et impacts climatiques

Le premier axe de transformation de la vision Sénégal 2050, portée par Son Excellence Bassirou Diomaye Faye, Président de la République du Sénégal, repose sur la « construction d'une économie compétitive à travers un cadre macroéconomique assaini et stable » [1]. Or, les analyses économiques nous montrent que sans action climatique, le Sénégal perdra 3 à 4 % de son PIB dès 2030. [2]

Ainsi, climat et économie sont indissociables. Que ce soit au Sénégal où une large partie de l'économie repose sur son littoral, menacé par l'érosion côtière. Ou plus largement en Afrique, qui est une des régions du monde les plus fragiles aux chocs climatiques (inondations, érosion côtière, sécheresses...), qui coûtent déjà 5 à 15 % de croissance au PIB Africain par habitant, chaque année, selon la Banque Africaine de Développement (BAD) [3].

Derrière ces chiffres, ce sont des infrastructures routières qui s'abîment, des entrepôts inondés qui entraînent des pertes financières et des habitants qui perdent leurs maisons au risque de devenir candidats à la migration clandestine.

Dérèglement climatique et géopolitique

Ces dernières années, les discussions autour du dérèglement climatique ont pris du terrain et mis en valeur un paradoxe géopolitique.

L'Afrique est historiquement responsable de moins de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre mais abrite 9 des 10 pays les plus vulnérables au dérèglement climatique. [4].

Cette asymétrie donne lieu à des négociations internationales pour rétablir une forme de justice par les contributions internationales au financement de l'action climatique en Afrique.

Par exemple à travers un fonds "pertes et dommages" qui cible les conséquences matérielles et non-matérielles irréversibles des dérèglements climatiques, en particulier dans les pays dits du Sud.

Bien qu'incomplets, ces outils ouvrent la voie à des mécanismes institutionnels de justice climatique et de réparation.

[1] Sénégal 2050, Agenda National de transformation, 2024

[2] Sénégal - Rapport national sur le climat et le développement (CCDR), Groupe La Banque Mondiale, 2024

[3] Perspectives économiques en Afrique, Banque Africaine de Développement, 2022

[4] Université des Nations Unies (UNU) / Index de vulnérabilité ND-GAIN (Notre Dame Global Adaptation Initiative)

Un espace de dialogue public-privé

Le secteur privé africain doit aussi se saisir du sujet climatique pour comprendre quels sont les risques économiques et humains pour ses organisations, et innover en conséquence.

Il nous faut donc des cadres d'échange qui permettent aux représentants du secteur privé de comprendre quels sont précisément les risques climatiques qui pèsent sur les Etats et leurs industries. Mais aussi pour dialoguer en direct avec les pouvoirs publics afin de partager leurs contraintes, leurs besoins et leurs idées pour affiner les planifications climatiques nationales.

C'est pour répondre à ce besoin que la première édition de la Matinée de l'innovation climatique du secteur privé a eu lieu à Dakar sous l'impulsion de African Loop Consulting

et en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique du Sénégal, et African Climate Foundation.

Alors que le Sénégal se prépare à publier la CDN 3.0 [5] cette demi-journée a mis l'accent sur l'industrialisation verte, le financement de l'innovation et a été marquée de temps forts artistiques autour de solutions climatiques africaines.

Ce rapport rassemble les points clefs de cette première édition afin d'ouvrir les discussions aux acteurs qui n'auraient pas pu être présents.

Pour aller plus loin, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse contact@african-loop.com.



[5] Contribution Déterminée au Niveau National : feuille de route climatique officielle des pays, réactualisée tous les 5 ans

2. EDITO DES PARTENAIRES

TAMAN MHOUMADI

STRATEGE EN INNOVATION CLIMATIQUE, CONFERENCIERE,
FONDATRICE DE AFRICAN LOOP CONSULTING



L'innovation est la clef de voûte de la pérennité d'une entreprise et en 2026, c'est l'innovation climatique qui s'impose comme le tournant stratégique à saisir pour le secteur privé africain.

Les entreprises en sont déjà bien conscientes car 68% des PME d'Afrique francophone considèrent le changement climatique comme une menace majeure selon une étude du Centre du Commerce International [6].

Mais le vrai challenge réside dans l'exécution. Selon cette même étude, malgré cette prise de conscience, seul un faible pourcentage de ces dirigeants a réellement enclenché une démarche d'adaptation climatique dans son organisation.

Nous observons régulièrement ce fossé entre la prise de conscience des dirigeants et la difficulté à le transformer en actions concrètes, structurées et ambitieuses. Et c'est ce qui nous a incité à organiser cette première édition de la Matinée de l'innovation climatique du secteur privé.

Car les opportunités sont belles et bien là, et les attentes des partenaires internationaux aussi. L'Afrique capte seulement 3% des flux de financements climatiques mondiaux [7] et les investisseurs traditionnels imposent des critères ESG [8] de plus en plus stricts. Enclencher une démarche climatique devient donc un atout organisationnel afin de bénéficier de nouveaux types de financements, à taux d'intérêt attractif.

Mais pour capter ces flux, les cadres dirigeants des organisations doivent être les premiers à montrer l'exemple. En formant leurs comités de direction sur les risques climatiques de leurs secteurs, en intégrant l'innovation climatique à leur planification annuelle, et en développant des démarches ambitieuses qui mobilisent l'intelligence collective de leurs équipes : salariés, financiers, techniciens, ingénieurs.

[6] SME Competitiveness in Francophone Africa 2023 : Building resilience to climate change, International Trade Center Octobre 2023

[7] The State of Climate Finance in Africa, Climate Policy Initiative, Octobre 2024

[8] Environnement, Social, Gouvernance

Structurer l'innovation est vital pour créer les produits et services qui permettront de répondre concrètement à des risques climatiques de plus en plus visibles et paralysants : inondations qui perturbent les circuits d'approvisionnements logistiques, périodes de chaleur qui mettent en danger des ouvriers, ou encore zones entières qui deviennent progressivement inassurables.

Pour être déployée à temps, l'innovation doit être anticipée, et il suffit de visiter Dakar, Abidjan ou Cotonou pour identifier des pépites d'innovation en matière de construction durable, d'économie d'énergie, de gestion de l'eau. Des projets que l'on retrouve aussi bien dans les universités que dans l'économie informelle et qui pourraient être développés avec le secteur privé pour répondre à l'enjeu climatique du siècle, tout en créant de la valeur économique et de l'emploi. A condition que les organisations et leurs dirigeants se saisissent de ces opportunités.



A PROPOS D'AFRICAN LOOP CONSULTING

African Loop Consulting (ALC) accompagne l'innovation du secteur privé africain pour répondre à ses risques climatiques organisationnels, en combinant formations, conseils stratégiques et création artistique.

Basé à Dakar, le cabinet déploie son expertise à travers deux pôles complémentaires.

D'une part, des missions de formation et de conseil en risques et innovation climatique auprès des dirigeants et de leurs équipes. D'autre part, Loop production, une marque de production artistique, spécialisée dans le court-métrage et le spectacle vivant, qui met en récit les solutions climatiques pour sensibiliser largement et rendre l'économie verte plus accessible.

African Loop Consulting développe également ses propres programmes d'innovation, co-construits avec ses clients et partenaires. Par exemple les "Matinées de l'innovation climatiques" dont la première édition dédiée au secteur privé a eu lieu en janvier 2026, ou encore le programme du "Fil Rouge des solutions climatiques" lancé en 2025 pour appuyer l'intégration des solutions climatiques endogènes dans l'économie réelle.

Par ces quatre leviers (formation, conseil, création artistique et programmes d'innovation) African Loop Consulting poursuit une mission simple : appuyer la structuration d'économies vertes africaines qui répondent aux risques climatiques et économiques des organisations. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.african-loop.com.

MADELEINE DIOUF SARR

DIRECTRICE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, DE LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DES FINANCEMENTS VERTS,
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE DU SENEGAL



La première édition de la Matinée de l'Innovation Climatique du Secteur Privé sous la présidence du Ministre de l'Environnement et de la Transition Ecologique du Sénégal illustre la nécessité de renforcer les synergies entre les pouvoirs publics, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, le monde de la recherche et les acteurs de l'innovation afin d'accélérer la transition écologique au Sénégal.

Le Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique, à travers la Direction du Changement Climatique, de la Transition Écologique et des Financements Verts (DCCTEFV), et l'African Climate Foundation se félicitent d'avoir accompagné cette initiative portée par African Loop Consulting, qui contribue à consolider le dialogue autour des défis et des opportunités de l'action climatique au Sénégal.

Les échanges ont confirmé que la lutte contre le changement climatique est également un levier de transformation économique. La mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0) et de la Vision Sénégal 2050 appelle à une mobilisation accrue du secteur privé, appelé à jouer un rôle majeur dans le développement de solutions innovantes, l'investissement vert et la création d'emplois durables. En développant les énergies renouvelables, notamment le solaire et l'éolien, en renforçant l'efficacité énergétique, en valorisant durablement les déchets et en soutenant les solutions fondées sur la nature, notre pays construit progressivement une économie plus résiliente, plus compétitive et sobre en carbone, tout en favorisant la création d'emplois durables et l'amélioration de sa compétitivité.

Cette rencontre a également mis en évidence le potentiel considérable des entreprises sénégalaises à contribuer aux objectifs climatiques nationaux, à condition de disposer d'un environnement favorable à l'innovation, à l'investissement et à l'accès aux financements climatiques. Le renforcement des partenariats entre les institutions publiques, le secteur privé, les partenaires au développement et les acteurs de l'innovation demeure une condition essentielle pour accélérer le passage à l'échelle des initiatives innovantes, mobiliser les financements climatiques et favoriser une croissance durable et inclusive.

Nous saluons l'engagement d'African Loop Consulting, sous le leadership de sa fondatrice, Madame Taman Mhoumadi, ainsi que la contribution de l'ensemble des intervenants et des participants, dont les échanges ont fait de cette première édition un véritable espace de dialogue, d'apprentissage mutuel et de réflexion stratégique. Puissent les enseignements de cette matinée nourrir de nouvelles collaborations et inspirer des actions concrètes au service d'un Sénégal résilient, innovant et engagé dans une transition écologique porteuse de prospérité pour tous.



A PROPOS DE LA DIRECTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DES FINANCEMENTS VERTS

La Direction du changement climatique, de la Transition écologique et des Financements verts du METE est placée sous l'autorité de sa Directrice, Mme Madeleine Diouf Sarr. Elle a pour mission de mettre en œuvre, dans le cadre des politiques nationales, les stratégies de lutte contre les effets du changement climatique et de promotion de la transition écologique et des financements durables.

La Direction du changement climatique, de la transition écologique et des financements verts est chargée, entre autres :

- d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation, en rapport avec toutes les parties prenantes de la politique gouvernementale de gestion des effets du changement climatique ;
- de promouvoir la transition écologique et sobre en carbone, notamment en élaborant, en relation avec toutes les structures concernées, la stratégie nationale pour une transition écologique et assurer le suivi régulier de sa mise en œuvre ;
- d'œuvrer pour la prise en compte des changements climatiques dans les programmes et projets conduits par les collectivités décentralisées ;
- de mobiliser la finance climatique pour la mise en œuvre des engagements nationaux et d'assurer la promotion de l'économie verte.

LAMINE CISSE

DIRECTEUR PAYS,

FONDATION AFRICAINE POUR LE CLIMAT AU SÉNÉGAL (ACF)



L'Afrique demeure le continent le moins industrialisé au monde et devra nécessairement faire sa révolution à l'image des pays asiatiques pour accroître durablement la productivité du capital et créer des millions d'emplois pour réduire durablement la pauvreté et le sous emploi, avec 440 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. L'Afrique malgré sa faible contribution aux émissions mondiales cumulées de carbone (moins de 3 %) constitue aujourd'hui la région la plus frappée par l'impact des changements climatiques accroissant encore la vulnérabilité des activités, des populations et des écosystèmes. Ce paradoxe nous confère un droit légitime autant qu'une responsabilité : nous industrialiser, mais le faire autrement.

Nos atouts sont considérables. Le continent détient 40 % du potentiel solaire mondial, plus de la moitié des réserves de cobalt et 65 % des terres arables non cultivées de la planète. Les énergies renouvelables ne sont pas seulement une réponse climatique : elles sont un formidable gisement de richesses et d'emplois pour une jeunesse en quête de débouchés. Le Sénégal l'a compris. Avec 31 % d'énergies renouvelables dans sa capacité installée (devant passer à 40 % d'ici 2030) notre pays s'affirme en pionnier régional.

Le véritable enjeu est désormais de bâtir des chaînes de valeur industrielles locales, et non d'exporter nos ressources à l'état brut pour réimporter les produits finis. Les possibilités sont immenses. Autour des énergies renouvelables, l'assemblage et la maintenance des équipements solaires et éoliens. Autour de l'économie circulaire, le recyclage et la valorisation des déchets et des eaux usées, transformés en matières premières, en énergie et en intrants. Autour de l'agrobusiness, la transformation locale et l'exploitation des sous-produits agricoles, de la biomasse aux matériaux biosourcés comme le Typha. Autour de nos minéraux critiques enfin, une chimie et une première transformation qui captent la valeur ici, sur notre sol, plutôt qu'ailleurs.

Mais soyons lucides sur les écueils à éviter. Aujourd'hui le Sénégal et les pays africains de manière générale ne doivent pas être placés dans une position de devoir renoncer à leurs ambitions industrielles au nom de la lutte contre les changements climatiques ou d'appliquer la politique du « croître maintenant, dépolluer plus tard », qui nous enfermerait dans des trajectoires non durables et des actifs bientôt obsolètes. À ces pièges s'ajoutent des risques concrets : une industrie trop concentrée géographiquement, une gestion environnementale perçue comme une contrainte plutôt qu'une opportunité, et l'incapacité à structurer des projets bancables.

Rien de tout cela ne se fera sans une forte volonté politique. C'est à l'État qu'il revient de construire un environnement attractif pour l'investissement privé et d'offrir un cadre législatif et réglementaire clair, stable et incitatif. À ce prix, le Sénégal pourra valoriser pleinement son potentiel agricole, minier et énergétique, et créer les nombreux emplois verts dont sa jeunesse a besoin.

L'industrialisation verte n'est pas un luxe réservé aux pays riches : c'est, pour l'Afrique, une nécessité et une chance historique.



A PROPOS DE LA FONDATION AFRICAINE POUR LE CLIMAT (AFRICAN CLIMATE FOUNDATION)

L'African Climate Foundation, créée en 2020, est la première fondation climatique régionale dirigée par des Africains, œuvrant à l'intersection du changement climatique et du développement. En six ans elle est passée d'une initiative sud-africaine à une plateforme continentale présente dans 35 pays, avec plus de 467 projets réalisés et 60 salariés.

La vision de ACF est celle d'une Afrique dynamique et résiliente, où un développement socio-économique inclusif génère une croissance durable et équitable. avec pour volonté est de garantir que la transition climatique soit influencée de l'intérieur. L'institution œuvre à soutenir les gouvernements, les coalitions et les communautés africaines à renforcer leur capacité d'agir, à créer les conditions qui leur permettent d'avancer plus vite et de négocier en position de force.

3. TEMPS FORTS DE LA MATINEE

a. Masterclass sur les stratégies climatiques nationales



Madeleine DIOUF SARR,

Directrice du Changement Climatique, de la Transition Écologique et des Financements Verts au Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique (METE)

Cette masterclass a permis de poser le cadre réglementaire et stratégique dans lequel s'inscrit l'action climatique nationale : la Contribution Déterminée au Niveau National (CDN), instrument central de l'Accord de Paris, réactualisé tous les cinq ans.

La CDN sénégalaise repose sur deux volets complémentaires.

Le volet atténuation qui porte sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'industrie, de la foresterie et des déchets. Et le volet adaptation qui vise à renforcer la résilience face aux impacts déjà en cours : érosion côtière, variabilité pluviométrique, stress hydrique, risques sanitaires. Ces impacts sont une menace directe à notre économie dont 70 % de l'activité est concentrée sur la frange littorale et dont la moitié de la population active dépend de l'agriculture.

Les projections climatiques sont sans ambiguïté : si aucune inflexion majeure n'est prise, la trajectoire actuelle de réchauffement s'inscrit dans des scénarios pouvant approcher +4 °C, ce qui place le Sénégal sur une trajectoire de risque très élevée dès les prochaines décennies. Ce risque se traduit concrètement par une élévation progressive du niveau de la mer, un recul du trait de côte (entre 0,5 et 2 mètres par an selon les zones littorales), combinés à l'acidification des océans et à l'intensification des épisodes pluviométriques extrêmes. Ces contraintes physiques menacent directement les modèles économiques existants.

Une ambition revue à la hausse pour la CDN 3.0

L'évaluation de la CDN 2.0 a permis de constater que le Sénégal a honoré son engagement inconditionnel de 7 % de réduction d'émissions, notamment grâce aux investissements dans les énergies renouvelables et les transports collectifs (TER, BRT).

La CDN 3.0, a été finalisée en Avril 2026 avec l'appui du PNUD et de partenaires internationaux et fixe un objectif plus ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de 20 % de réduction (financé par ressources domestiques) jusqu'à 40 % sous réserve de mobilisation des financements climatiques internationaux. Le coût total estimé s'établit à 3 milliards de dollars USD pour l'objectif de 20%, et 5 milliards pour celui de 40%.

Parmi les nouvelles orientations introduites dans la CDN 3.0 : l'intégration explicite du secteur privé dans le périmètre de comptabilisation des financements, l'inscription des pertes et dommages comme poste à part entière, la territorialisation des engagements climatiques, et l'ouverture vers les marchés carbone volontaires et réglementés comme levier de mobilisation de financement additionnel.

Le secteur privé, partenaire incontournable de la transition

A travers son intervention, Madeleine Diouf Sarr a été explicite sur un point : la CDN ne peut pas être tenue sans l'implication active du secteur privé. Or, à ce stade, la contribution financière privée aux efforts climatiques nationaux n'est pas encore comptabilisée faute d'un dispositif de traçabilité adéquat.

Les opportunités concrètes identifiées pour le secteur privé couvrent un spectre large : déploiement à l'échelle des pompes solaires dans l'agriculture et les forages, développement des filières de foyers améliorés (objectif de 2 millions d'unités avec le Fonds Vert Climat), valorisation des déchets comme combustibles alternatifs dans l'industrie lourde, co-génération dans le secteur pétrolier, structuration de filières agroforestières et de biocharbon, ainsi que le développement de projets mangroves éligibles aux crédits carbone.

Cette Masterclass a également été le moment d'inciter les industriels à engager une démarche de diversification de leurs chaînes de valeur, car la concentration sectorielle représente un risque systémique face aux aléas climatiques à venir.

3. TEMPS FORTS DE LA MATINEE

b. Masterclass sur les stratégies d'innovation climatique



Taman MHOUMADI,

Fondatrice & Directrice de African Loop Consulting
Stratège en innovation climatique, Conférencière

Recadrer l'innovation : partir du problème, pas de la solution

Cette Masterclass a ouvert sur un constat structurel : dans les organisations comme dans l'écosystème entrepreneurial, on cherche à innover avant d'avoir clairement défini le problème auquel répondre. Appliqué au champ climatique, ce déséquilibre produit des solutions déconnectées des risques réels, des projets difficiles à défendre devant des financeurs, et une déperdition de ressources sur des initiatives d'effet de mode plutôt que d'impact mesuré.

L'innovation climatique exige donc une démarche en deux temps : identifier avec précision les risques climatiques propres à son secteur et à son modèle opérationnel, puis sélectionner les solutions en fonction de leur adéquation au problème, et non l'inverse. Ce point s'adresse directement aux directions générales, qui doivent incarner cette posture en formant leurs équipes et en intégrant l'innovation climatique à leur planification stratégique annuelle.

Une grille low-tech / middle-tech / high-tech pour sortir du biais technologique

La masterclass a introduit une grille de lecture à trois niveaux pour structurer l'analyse des solutions climatiques disponibles entre les solutions low-tech à faible coût d'adoption, les solutions middle tech à coût et complexité intermédiaire, et les solutions high tech, toutes illustrées par des exemples d'application aux secteurs de la construction et de l'agriculture.

Ce cadre s'applique également à la valorisation des innovations climatiques endogènes et pour cela, la masterclass s'est inspirée du "Fil Rouge des solutions climatiques". Un programme porté par African Loop Consulting et dont le premier projet a été mené en collaboration avec la Fondation Heinrich Böll Dakar, afin d'identifier des solutions climatiques auprès de plusieurs communautés sénégalaises et produire deux rapports grand public sur la diffusion et la protection juridique de ces types de solutions pour accompagner au mieux leur mise à l'échelle.

Parmi les exemples de solutions identifiées, une unité de production de biocharbon à partir de coques d'arachides développée par l'ONG des Villageois de Ndem. Un système qui répond à la fois à un besoin d'accès énergétique, à la lutte contre la déforestation, et à la création d'emploi, mais qui peine à passer à l'échelle faute de structuration et de financement adapté. Un cas concret qui illustre parfaitement l'écart entre les pépites d'innovation climatique locales et les moyens mis en œuvre pour développer une viabilité industrielle.

Vision et stratégie comme prérequis à l'impact

Le message de clôture de la masterclass a posé une équation simple : sans vision directionnelle assumée par le top management, toute stratégie d'innovation climatique reste fragile.

L'ambition de l'action climatique du secteur privé ne peut donc pas reposer sur des initiatives isolées portées par des directions RSE sans mandat réel. Elle suppose une décision de gouvernance, un arbitrage de ressources, et une capacité à mobiliser l'intelligence collective de toute l'organisation - des directions opérationnelles aux équipes terrain - pour en faire un réel enjeu business, comme d'autres régions du monde commencent à le faire.



3. TEMPS FORTS DE LA MATINEE

c. Conversation sur les enjeux et solutions de financement de projets verts au Sénégal



Abdou Aziz DIEDHIOU

Chef de département des
Etudes et de la stratégie,
Responsable Environnement et
climat
LA BANQUE AGRICOLE



Dr Eliane Raïssa FANKEM

Docteure en Physique appliquée,
Mécanique et systèmes complexes,
Chercheuse, Responsable du
développement personnel des
étudiants et du programme
d'éducation coopérative
AIMS Sénégal



Rachel LOLLIA

Ingénieure, Consultante et
Formatrice en développement et
structuration de projets
innovants et durables
(Modératrice)

La mécanique bancaire face aux projets verts

La discussion a mis en lumière la tension structurelle entre la logique de solvabilité qui gouverne l'analyse de crédit bancaire et les exigences propres aux projets d'innovation climatique car un chargé de financement raisonne d'abord en termes de risque de contrepartie, de garanties disponibles et de capacité de remboursement. Les variables environnementales et climatiques n'entrent dans l'équation qu'en second plan non par désintérêt, mais parce que les outils de scoring existants ne les intègrent pas encore comme critères déterminants.

L'enjeu n'est donc pas de convaincre les banques de l'utilité des projets verts, mais de leur fournir des données scientifiques robustes permettant de traduire l'impact climatique en modèle de risque quantifiable car les premières questions du Fonds Vert ne sont pas environnementales mais financières avec des préoccupations liées aux capacités de cofinancement et ressources additionnelles disponibles à celles du bailleur. Des pré-requis qui éliminent d'emblée la majorité des porteurs de projets insuffisamment capitalisés ou structurés.

A ce sujet, La Banque Agricole est un cas d'école qui ouvre la voie avec la validation de son premier projet sur le guichet privé du Fonds Vert pour le Climat (48,2 millions d'euros), obtenu en février 2025.

Ce qui rend un projet finançable

La convergence des intervenants a dégagé quatre conditions pour qu'un projet vert atteigne le seuil de bancabilité.

Premièrement, une justification climatique rigoureuse appuyée sur des données scientifiques vérifiables. Par exemple des scénarios avant/après, une analyse de cycle de vie, ou la modélisation des co-bénéfices.

Deuxièmement, une structuration financière multi-instruments combinant cofinancement, lignes concessionnelles, garanties et éventuellement capital-investissement, pour distribuer le risque entre plusieurs acteurs.

Troisièmement, un pilote de démonstration. Commencer petit, prouver les résultats sur un périmètre limité, puis négocier le passage à l'échelle avec des données de terrain.

Quatrièmement, une capacité à traduire l'impact climatique en indicateurs de performance économique compréhensibles par un analyste financier : taux de rentabilité interne, réduction des coûts opérationnels, exposition aux risques climatiques résiduels.

Pour appuyer cette classification, l'AIMS Sénégal a présenté son modèle d'incubation lancé en décembre 2025 avec six projets pilotes dans la finance, la santé et l'agriculture comme une réponse partielle à ce chaînon manquant entre la preuve scientifique et la maturité commerciale. L'enjeu : produire des solutions qui arrivent devant les financeurs non plus comme des intentions, mais comme des prototypes documentés.

Un verrou systémique : l'absence de taxonomie verte nationale

Un point d'alerte a cependant été soulevé en fin de discussion : le Sénégal ne dispose pas encore d'une taxonomie verte partagée entre acteurs financiers, ce qui empêche toute interopérabilité des instruments et crée une asymétrie d'information préjudiciable aux porteurs de projets. Chaque institution construit ses propres critères d'éligibilité en silo et tant que ce référentiel commun n'est pas établi, idéalement aligné à une taxonomie régionale et aux standards internationaux TCFD ou GRI, les produits verts resteront des constructions ad hoc, difficiles à mettre à l'échelle et à auditer.

3. TEMPS FORTS DE LA MATINEE

d. Conversation sur l'activation des leviers de l'industrialisation verte par le secteur privé et public : opportunités et limites



Samuel TABANE

Directeur par intérim du
Redéploiement Industriel
(Ministère de l'Industrie et
du Commerce du Sénégal)



Fatou Dyana BA

Directrice du Bureau de
Mise à Niveau (BMN)



Taman MHOUMADI

Fondatrice & Directrice
African Loop Consulting
(Modératrice)



Dr Marième NDOUR DIALLO

Directrice RSE & Compliance
(SOCOCIM Industries)



Mamadou Saliou SOW

Président du Conseil
Patronal des Energies
Renouvelables (COPERES)

Cette deuxième conversation, a rassemblé des organismes publics et privés, et permis aux panélistes de mettre en valeur leurs démarches de décarbonation industrielle ainsi que les perspectives d'accompagnement.



SOCOCIM : un cas d'école de décarbonation industrielle par étapes

Dr Marième Ndour Diallo nous a livré un retour d'expérience concret sur la trajectoire de décarbonation de la cimenterie de SOCOCIM Industries, une industrie à haute intensité carbone par nature.

Leur démarche repose sur une approche multi-leviers : substitution énergétique, valorisation de combustibles alternatifs et optimisation hydrique.

Parmi les exemples d'innovation mis en place on retrouve l'installation d'une centrale photovoltaïque de 6,9 MWc et l'hybridation de ses équipements thermiques au gaz naturel qui leur a ainsi permis de réduire la part du fuel de leur mix énergétique à 44 %. Mais aussi le développement de filières d'approvisionnement en combustibles alternatifs avec des déchets non recyclables, de la biomasse (coques d'arachide, sciures, balles de riz) en partenariat avec la SONAGED et le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique.

Le principal facteur de succès identifié repose sur la transformation organisationnelle qui a précédé l'innovation technologique du groupe à travers des sessions de formation pour les équipes internes, la structuration de filières informelles d'approvisionnement en biomasse, et la construction d'une légitimité interne pour des investissements dont le retour financier n'était pas immédiat. Ce qui a permis de rappeler l'importance vitale de l'implication du top management pour la réussite de toute démarche d'innovation climatique.

Le Bureau de Mise à Niveau (BMN) : un dispositif de cofinancement sous-utilisé

Fatou Dyana Ba a pris le temps de présenter le Bureau de Mise à Niveau (BMN), un mécanisme de subvention publique directement actionnable par les entreprises privées pour financer leurs investissements de transition.





Depuis 2010, le BMN intègre explicitement les volets d'efficacité énergétique et de durabilité dans ses programmes d'accompagnement, au-delà de la compétitivité commerciale traditionnelle.

Deux cas concrets ont été détaillés : l'accompagnement d'IBS (production de boissons, zone industrielle de Diamniadio) pour l'installation d'une centrale solaire d'1 MW représentant plus de 300 millions de FCFA d'investissement, dont 50 % ont été pris en charge par le BMN ; et le programme pilote Ville Durable dans la zone industrielle de Diamniadio, qui a permis d'accompagner une dizaine d'entreprises vers des résultats mesurables : 35 000 tonnes de CO₂ évitées, 2 MW d'énergie solaire installée, 5 mg/tonne équivalent de polluants organiques persistants évités. Le BMN dispose par ailleurs du seul Centre de Production Propre du Sénégal, dédié au diagnostic énergétique, à l'évaluation RECP (Resource Efficient and Cleaner Production) et à la mise en place de systèmes de management de l'énergie et de l'environnement.

La Directrice a plaidé pour une montée en puissance du dispositif, en cohérence avec les ambitions industrielles de l'agenda Sénégal 2050, et a soulevé la question de la valorisation des économies de CO₂ sur le marché carbone international.

Energies renouvelables : une pénétration portée par les grands projets, des segments entiers non adressés

Mamadou Saliou Sow (COPERES) a rappelé qu'il est important de nuancer le chiffre de 40 % de pénétration des énergies renouvelables dans le mix électrique sénégalais car ce taux est presque exclusivement tiré par les grandes centrales solaires et éoliennes connectées au réseau. Les segments des ménages, des industriels de taille intermédiaire et de l'agriculture irriguée restent largement sous-couverts, malgré un potentiel d'ensoleillement parmi les plus élevés d'Afrique de l'Ouest. Selon lui, les freins identifiés sont de trois ordres.

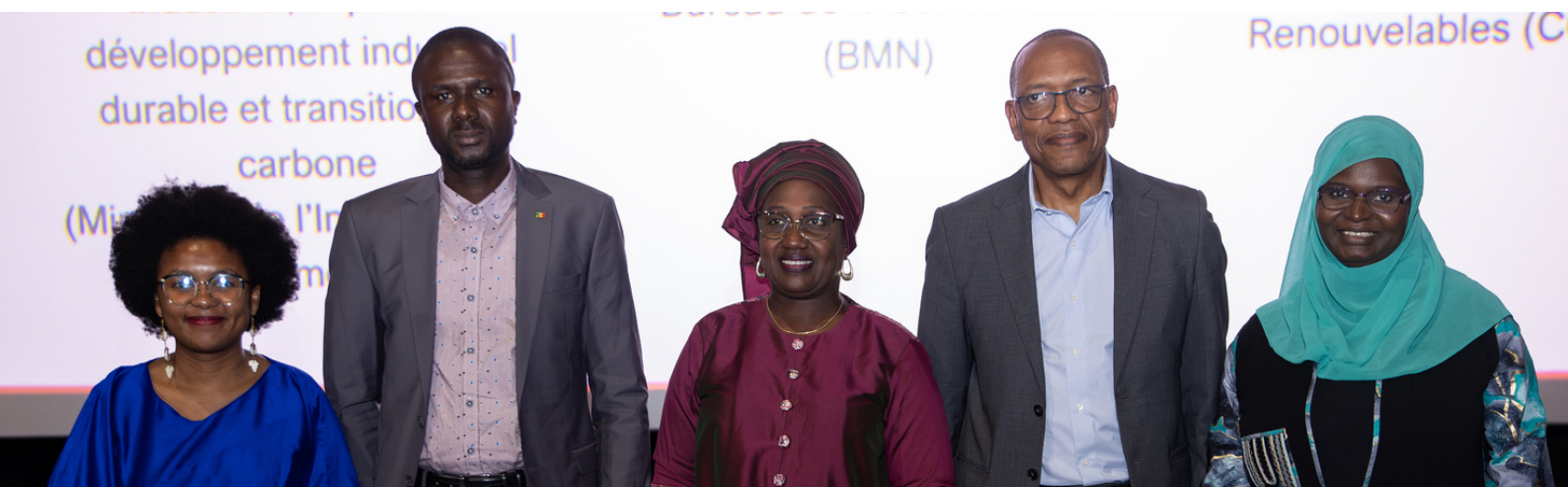
1) Le coût d'accès initial reste dissuasif en l'absence de mécanismes de garantie publique permettant aux banques d'absorber une partie du risque, et c'est pourquoi un fonds de garantie adossé à l'un de leurs programmes est actuellement à l'étude. 2) La qualité des équipements et la confusion des métiers sur le marché de l'installation solaire mène à une méfiance croissante des consommateurs, ce qui freine l'adoption du solaire dans des segments pourtant rentables. 3) La réglementation sur les licences de production pose un problème structurel car les procédures d'octroi sont coûteuses et complexes.

Il a conclu sur une perspective de long terme : l'industrialisation locale des équipements renouvelables au Sénégal n'est pas une utopie, mais une trajectoire qui nécessite une stratégie d'État sectorielle assumée, des pôles d'excellence identifiés et des engagements de financement public de la R&D.

La co-construction public-privé comme condition de mise en œuvre

Samuel Tabane a conclu la discussion en soulignant l'évolution de la posture du Ministère de l'Industrie et du Commerce vis-à-vis du secteur privé : d'une logique de consultation ponctuelle, on passe à une démarche de co-construction dès la phase d'élaboration stratégique. Les entreprises et en particulier les industriels déjà engagés comme SOCOCIM sont désormais associées à la définition des orientations, pas seulement à leur mise en œuvre.

Et surtout, il a insisté sur la valeur des données de terrain produites par le secteur privé pour alimenter les inventaires nationaux d'émissions et crédibiliser les dossiers auprès des bailleurs internationaux. C'est là encore une passerelle de collaboration à exploiter entre le secteur privé et le secteur public car mesurer, documenter et rendre compte ne sont pas des contraintes réglementaires mais des leviers de positionnement compétitif pour le Sénégal sur les marchés de financement climatique. La prochaine étape est désormais d'aller chercher les opportunités de manière proactive, avec des preuves tangibles à l'appui.



3. TEMPS FORTS DE LA MATINEE

e. Projection de court-métrages

La création artistique est un des piliers clefs de l'approche de African Loop Consulting à travers sa marque dédiée, Loop production.

En effet, il nous faut des supports de sensibilisations fédérateurs et la création artistique constitue l'un des plus forts leviers. C'est pourquoi la Matinée de l'innovation climatique du secteur privé à été marquée par la projection de deux court-métrages mobilisant la danse, la narration et la réalisation cinématographique.



Etincelle Verte (2026)

Production : Loop Production
Réalisation : Rayan Amu,
Nwaar Studio



Du champ au changement (2025)

Production :
Loop Production, Heinrich
Boll Stiftung Dakar, African
Loop Consulting, Startup
Bootcamp

Réalisation :
Serigne Mbacke Sarr,
O' Prestige Africa

4. INTERVIEW SPÉCIALE AVEC MADAME JOULDÉE SOUMARE DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE DU PLAN ET DE LA COOPERATION DU SENEGAL

A l'occasion de la publication du rapport de synthèse de la Matinée de l'innovation climatique du secteur privé, nous avons souhaité compléter les discussions avec le point de vue du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération par une interview spéciale avec sa Directrice du Développement du Secteur privé, qui a accepté de répondre à nos questions.



Jouldée Soumare

Directrice du Développement du Secteur Privé,
Ministère de l'Economie, du Plan et de la
Coopération du Sénégal

Q: La Stratégie nationale de Développement du Secteur privé et de Promotion de l'Investissement (SNDSPI) publiée en février dernier fait mention de la faible croissance structurelle du Sénégal ces dernières décennies. L'économie verte représente un relais de croissance, mais reste sous-exploitée au Sénégal, avec peu de projets entrepreneuriaux autour des solutions climatiques. Que manque-t-il selon vous pour stimuler l'entrepreneuriat du secteur privé autour de l'économie verte ?

D'abord, le financement dédié fait défaut. Les instruments de financement existants sont peu développés et le sont encore moins pour des projets verts à retour sur investissement de long terme.

Ensuite, le cadre réglementaire n'est pas incitatif. Le Code des investissements révisé en 2025 offre une opportunité d'y intégrer des incitations ciblées pour les projets à impact climatique.

Enfin, l'écosystème d'accompagnement spécialisé est quasi inexistant. Il manque des incubateurs orientés climat et une commande publique susceptible de créer une demande domestique pour les solutions vertes.

Q: Selon le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique, le Sénégal perdra 8 à 10% de son PIB d'ici 2035, sans efforts d'adaptation climatique. Comment le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération intègre-t-il les contraintes climatiques dans la planification du secteur privé ?

La SNDSPI reconnaît que le secteur primaire fait face aux défis du changement climatique, et que la maîtrise de l'eau et de l'énergie sont des contraintes majeures pour les entreprises. La démarche est interministérielle, mais la dimension climatique reste davantage inscrite dans les textes environnementaux que intégrée dans les outils de planification économique.

Q: Quel est le signal économique que le Sénégal envoie aujourd'hui à un industriel qui hésite à investir dans une filière verte ?

Le Sénégal a adopté en septembre 2025 un nouveau Code des investissements qui prévoit des bonus sectoriels pour les technologies vertes et les énergies renouvelables, avec un seuil d'éligibilité abaissé de 100 à 15 millions de FCFA, ouvrant le dispositif aux petites entreprises.

Mais un industriel qui hésite regardera aussi les obstacles que la SNDSPI documente elle-même : coût de l'énergie parmi les plus élevés de l'UEMOA, foncier difficile d'accès, ZES peu spécialisées et PPP quasi-inertes.

Q: Si dans cinq ans la SNDSPI a réussi, à quoi ressemblerait concrètement le secteur privé sénégalais, qu'est-ce qui aura changé dans la vie d'une PME de Ziguinchor ou d'un industriel de Thiès ?

Pour la PME de Ziguinchor, elle devrait trouver localement une Maison de l'entreprise avec des services de conseil et de financement, accéder à un foncier aménagé et obtenir un crédit adapté à son cycle d'activité.

Pour l'industriel de Thiès, le changement attendu porte d'abord sur le coût et la fiabilité de l'énergie, grâce au déploiement du solaire et de l'éolien industriel, ainsi que sur l'accès à des PPP opérationnels.

Q: L'Afrique ne capte que 3% des flux de financement climatique mondiaux alors que la CDN 3.0 prévoit des besoins de 3 à 5 milliards USD. Comment la SNDSPI pourrait-elle appuyer le secteur privé pour accéder à ces flux ?

L'accès aux financements climatiques internationaux reste limité pour le secteur privé sénégalais. Les mécanismes comme le Fonds Vert pour le Climat exigent des projets bancables et documentés, avec des cadres de mesure d'impact que peu de PME peuvent aujourd'hui produire.

La SNDSPI a un rôle à jouer à trois niveaux : utiliser les instruments qu'elle prévoit déjà FONSIS, FONGIP, fonds de co-investissement régionaux comme véhicules de blending finance pour dérisquer les projets verts ; intégrer dans les Maisons de l'entreprise une assistance technique à la préparation de dossiers pour les fonds climatiques ; et s'appuyer sur la territorialisation pour identifier et structurer des projets bancables dans les pôles.

Q: Voyez-vous des perspectives de partenariat entre les actions de votre Direction et la démarche de la Matinée de l'innovation climatique du secteur privé ?

Il existe des points de convergence qui pourraient faire l'objet d'une collaboration.

Premier point de jonction : la structuration des entreprises pour accéder au financement climatique. Les deux démarches partagent un même besoin : une assistance technique spécialisée pour transformer une idée climatique en projet finançable.

Deuxième convergence : la taxonomie verte. Le Sénégal ne dispose pas encore d'une taxonomie nationale partagée entre acteurs financiers, et la SNDSPI pourrait porter ce chantier en coordination avec le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique.

Troisième levier : le Bureau de Mise à Niveau, un dispositif sous-utilisé que la SNDSPI pourrait amplifier pour soutenir les projets verts industriels.

5. CONCLUSION

La première Matinée de l'Innovation Climatique du Secteur Privé, organisée à Dakar par African Loop Consulting en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique et African Climate Foundation a réuni industriels, institutions publiques, chercheurs et acteurs du financement autour d'une ambition commune : faire du climat un levier de compétitivité pour le Sénégal.

À travers deux masterclasses, deux conversations structurées et deux court-métrages, l'évènement a mis en lumière des défis structurels à l'urgence climatique au Sénégal qui touche à la fois le territoire, ses habitants, et son économie.

Mais cet événement a surtout posé les bases d'un cadre de réflexion partagé sur l'innovation climatique, le financement vert et l'industrialisation durable avec des perspectives concrètes (taxonomie verte, démarches d'innovation partagée public/privé).

Ces défis appellent à une prise de conscience du secteur privé sur l'impact économique du dérèglement climatique, et la nécessité de former son leadership à incarner l'innovation climatique pour répondre aux risques de perturbations organisationnels qui en découlent.

Mais ces enjeux appellent aussi à des décisions politiques liées à l'adoption de standards communs et à des engagements d'investissements clairs.

Le Sénégal dispose des ressources, des talents et de la volonté nécessaires pour faire de l'innovation climatique un véritable moteur de développement. Il appartient désormais à chaque acteur de s'en saisir et c'est dans cette logique que African Loop Consulting souhaite poursuivre ce dialogue et accompagner le passage de l'idée à l'action à fort impact. Pour contribuer à cette dynamique ou rejoindre les prochaines éditions, contactez-nous par mail à contact@african-loop.com, sur notre site www.african-loop.com ou nos réseaux sociaux.



6. CRÉDITS & REMERCIEMENTS

African Loop Consulting tient à remercier toutes les personnes, partenaires et participant(e)s qui ont permis à cette première édition de la Matinée de l'innovation climatique du secteur privé de voir le jour.

Nos partenaires : Lamine Cissé, Charlene Nel, Lindela Mketeni, Baba Libasse (African Climate Foundation); Madeleine Diouf Sarr, Aminata Samb, Khalil Kamara, Ibrahima Fall, Fatma Sow (Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique du Sénégal); Mass Thiam, Administrateur Général de Domitexka Saloum; Jouldée Soumare (Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération du Sénégal), Mountakha Fall, ancien Conseiller technique du Ministre de l'Environnement et de la Transition Ecologique du Sénégal.

Nos intervenants : Abdou Aziz Diedhiou, Chef de département des études et de la stratégie, Responsable Environnement et climat (La Banque Agricole); Dr Eliane Raïssa Fankem, Docteure en Physique appliquée, mécanique et systèmes complexes, Chercheure, Responsable du développement personnel des étudiants et du programme d'éducation coopérative (AIMS Sénégal) ; Rachel Lollia, Ingénieure, Consultante et Formatrice en développement et structuration de projets innovants et durables; Samuel Tabane, Directeur par intérim du Redéploiement Industriel (Ministère de l'Industrie et du Commerce) ; Fatou Dyana Ba, Directrice du Bureau de Mise à Niveau (BMN) ; Dr Marième Ndour Diallo, Directrice RSE & Compliance (SOCOCIM Industries); Mamadou Saliou Sow, Président du COPERES

Ainsi que tous les participant(e)s qui se sont déplacé(e)s pour cette première édition.

Crédits

Rédaction et design du rapport

Taman Mhoumadi, African Loop Consulting (Rédaction)
Orianne Mbaka, African Loop Consulting (Design)

Photos

Photos prises lors de la Matinée : Badara Preira

Court-métrages

“**Etincelle Verte**” réalisé par Rayan Amu

Production : African Loop Consulting, Loop Production

Réalisation : Rayan Amu, Nwaar Studio

Interprète : Hermann NDG

Chef opérateur : Alberto Makunzi

Montage : Alberto Makunzi, Rayan Amu

Étalonnage : Alberto Makunzi

Écriture et voix off : Taman Mhoumadi

Musique : Old Soul

“**Du champ au changement**” réalisé par Serigne Mbacke Sarr

Production : African Loop Consulting, Loop Production, Heinrich Boll Stiftung Dakar, Startup Bootcamp

Réalisation : Serigne Mbacke Sarr, O' Prestige Africa

Scénario : Ousmane Gningue

Danseuse : Khadija Cissé



African Loop Consulting



www.african-loop.com



@african.loop
@weareloop.production



@African Loop Consulting
@Loop Production



contact@african-loop.com



@Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique - Sénégal
@Direction du Changement Climatique de la Transition Écologique



AFRICAN CLIMATE FOUNDATION



@African Climate Foundation



www.africanclimatefoundation.org